

Comment s'annonce votre retraite?

Les retraités désirent consacrer davantage de temps et d'énergie à ce qu'ils apprécient le plus. Or, à l'instar des autres étapes de la vie, un peu de préparation peut s'avérer crucial.

Il est impossible de tout prévoir en ce qui concerne votre retraite, surtout si de nombreuses années vous en séparent. Mais en réfléchissant à certaines des choses qui importeront assurément à vos yeux, vous pouvez commencer dès aujourd'hui à jeter les bases de votre retraite.

Ce faisant, à l'heure de la retraite, vous pourrez adopter un mode de vie qui vous plaît vraiment. De plus, si la vie devait vous réserver des surprises, vous seriez en mesure de réagir et de rester aux commandes de votre destinée.

L'argent n'est pas l'unique enjeu

Quand on entend les mots «plans de retraite», c'est normal de penser surtout à l'argent. Certes, vous devrez disposer de l'épargne et des sources de revenus nécessaires pour acquitter vos dépenses. Mais la vie ne se résume pas au paiement des factures.

Pensez à vos proches, à vos activités préférées, aux lieux où vous avez séjourné et aux endroits que vous aimeriez visiter. Laissez-vous aller à la rêverie et amusez-vous à brosser le tableau de la retraite que vous désirez.

Par exemple, imaginez la flexibilité dont vous disposerez quant au choix de votre lieu de résidence une fois que vous aurez quitté le marché du travail. Habitez-vous une maison plus petite? Achèterez-vous un chalet ou vendrez-vous le vôtre? Mettrez-vous le cap sur le Sud plusieurs mois par année?

Songez par ailleurs aux possibilités que vous offrira le temps libre supplémentaire à votre disposition. Vous vous réjouissez probablement à l'idée de passer plus de temps en compagnie de vos parents et amis. Et que diriez-vous de vous consacrer à des passe-temps, d'occuper un travail intéressant à temps partiel ou de faire du bénévolat?

Pendant que vous y êtes, pensez aux gens qui seront partie intégrante de votre plan. Comment votre conjoint envisage-t-il la retraite? Quelle place occuperont vos enfants et petits-enfants? Quel héritage aimeriez-vous léguer à votre famille ou à d'autres personnes ou causes importantes?

Chacun entrevoit la retraite de façon très personnelle. Vous pouvez commencer à l'envisager dès maintenant en faisant certains choix au cours des cinq prochaines années. Adressez-vous à un conseiller Scotia^{MD} afin de façonner vos objectifs de retraite et d'établir un plan de cinq ans qui en favorisera l'atteinte.

Misez sur votre remboursement d'impôt

Recevoir un chèque fait toujours plaisir, n'est-ce pas? Alors si vous attendez un remboursement d'impôt cette année, vous vous demandez peut-être ce que vous ferez de cet argent. Voici quelques pistes de réflexion :

- Cotiser à un RER afin d'épargner en vue de la retraite et faire en sorte d'obtenir un autre remboursement d'impôt l'an prochain.
- Investir dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour les objectifs à court et à long termes (gains non assujettis à l'impôt).
- Établir un REEE afin d'épargner pour les études d'un enfant et de bénéficier d'un placement à impôt différé.
- Se constituer un fonds d'urgence au moyen d'un compte d'épargne ou d'un CPG.
- Rembourser des dettes telles que prêt hypothécaire, ligne de crédit, prêt personnel ou carte de crédit.

Enfin, vous pourriez décider de dépenser une partie ou la totalité de votre remboursement d'impôt. Mais des options existent si vous souhaitez optimiser l'utilisation de votre argent à long terme. Adressez-vous à un conseiller Scotia pour tirer le maximum de votre remboursement d'impôt.



Utilisez votre argent à bon escient!

Si vous avez profité de taux d'intérêt à court terme alléchants durant la période des RER, adressez-vous sans tarder à un conseiller Scotia afin d'investir cet argent en fonction de vos objectifs à long terme.

Cinq principes éprouvés en matière de placement

Avec les hausses et baisses successives des marchés, jamais il n'a été aussi important de s'en tenir à son plan de placement. Voici cinq principes de placement qui favoriseront l'atteinte de vos objectifs et vous permettront de dormir plus tranquille :

- 1. Pensez à long terme.** Ne laissez pas les fluctuations soudaines des marchés modifier l'orientation de vos objectifs de placement à long terme. Depuis 1960, les actions canadiennes ont enregistré un rendement positif sur un an 71 % du temps, 84 % du temps sur trois ans et 100 % du temps sur cinq ans.*
- 2. Déterminez votre seuil de tolérance.** Les mouvements des marchés peuvent être brusques et inattendus. Avant d'investir, déterminez votre seuil de tolérance au risque afin d'éviter les surprises.
- 3. Diversifiez votre portefeuille.** Investir tout votre avoir dans un même marché ou dans une même catégorie d'actif pourrait vous mettre en position de vulnérabilité. Variez votre choix de marchés, de catégories d'actif et de secteurs afin de réduire la volatilité de votre portefeuille et dormez sur vos deux oreilles.
- 4. Tenez-vous-en à votre plan.** Opter pour les titres qui étaient l'an dernier au goût du jour ou suivre la masse est rarement une sage décision. Établissez un plan de placement qui vous convient et suivez-le.
- 5. Mettez sur la qualité.** Certes, les marchés sont imprévisibles, mais l'acquisition de fonds communs gérés par des professionnels misant sur des titres de qualité peut s'avérer fort avantageux. Faites le bon choix avec l'aide d'un conseiller Scotia.

Aucune formule magique ne permet de réussir tous ses placements et les soubresauts sont inévitables au fil du temps. Toutefois, en vous constituant un portefeuille selon ces principes éprouvés, vous pourrez atténuer le risque, améliorer vos rendements et atteindre les objectifs qui vous tiennent à cœur.

* Source : Morningstar Direct. Les statistiques sur un an sont fondées sur le rendement annuel de l'indice composé de rendement global S&P/TSX des années 1960 à 2011. Les statistiques sur trois et cinq ans sont fondées sur les rendements de périodes successives prenant fin le 31 décembre de l'indice composé de rendement global S&P/TSX de 1960 à 2011.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. Utilisation sous licence.

Le Groupe Banque Scotia comprend La Banque de Nouvelle-Écosse, La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse, Gestion d'actifs Scotia s.e.c., Scotia Asset Management U.S. Inc., les Services financiers ScotiaMcLeod, Placements Scotia Inc. et Scotia Capitaux Inc. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capitaux Inc., membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Les renseignements et opinions présentés dans le présent bulletin ne visent qu'à fournir des commentaires généraux sur des sujets susceptibles d'intéresser le lecteur. L'objectif n'est pas de donner des conseils ni de faire des recommandations d'ordre juridique ou financier. Le lecteur est invité à consulter son conseiller juridique, financier ou fiscal avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements ou opinions contenus dans le présent bulletin.